

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERTA N°12669*02 À TÉLÉCHARGER SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr))

**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
10 ET 24 AVRIL 2022**